



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lauriane JOSENDE
Sénatrice des Pyrénées-Orientales

Le 29 août 2024

Réduction du nombre d'internes en médecine : quel avenir pour notre système de santé ?

Comme suite à l'entrée en vigueur de la réforme des études de médecine, le Gouvernement a annoncé **qu'il y aurait 1500 postes d'internes en moins à la rentrée prochaine**. En effet, en raison d'un manque de transparence et de visibilité sur les nouvelles modalités du concours de l'Internat, un **nombre considérable d'étudiants ont préféré redoubler leur année**. Le Gouvernement a alors choisi de réduire les places d'internes selon un arbitrage contesté. Plus de **55 000 personnes ont signé une pétition** pour dénoncer une injustice pour les nouveaux internes en médecine.

Cette baisse du nombre d'internes aura un impact significatif sur l'Hôpital public **dont les internes constituent 40% des ressources médicales**. Ce nombre devait déjà être compensé par un recrutement conséquent de médecins étrangers, communément appelés des "faisant fonction d'interne" (FFI). En outre, **la pression sur l'Hôpital public ne cesse d'augmenter** à l'exemple du Centre Hospitalier de PERPIGNAN. **Chaque jour, environ 200 adultes sont pris en charge aux urgences, alors que la structure est conçue pour accueillir 130 patients**. La fermeture des urgences de nuit de Saint-Pierre et Médipôle, obligent à la prise en charge d'environ 25 patients supplémentaires chaque nuit et 40 sur l'ensemble de la journée.

Le CH de Perpignan accueille chaque semestre en moyenne **95 à 100 internes**, toutes spécialités confondues, de la subdivision de Montpellier, à laquelle il est rattaché. Pour compenser le manque d'internes, l'établissement doit également **recruter 40 à 45 médecins étrangers**. Cependant, avec la réforme en cours et les nombreux redoublements d'étudiants en médecine qu'elle entraîne, une **baisse de 8 % du nombre d'internes** est annoncée au niveau régional. Le CH connaîtra seulement en octobre le détail des internes qui lui seront affectés. **Ce calendrier, toujours très serré, laisse donc à peine un mois à la Direction pour trouver de nouveaux médecins étrangers afin de compenser la baisse**.

Par ailleurs, le Gouvernement a annoncé que que cette réduction serait **temporaire**. Les étudiants qui ont redoublé passeront le concours de l'Internat l'année suivante. En conséquence, nos hôpitaux, déjà confrontés à des problèmes d'organisation à cause de la pénurie persistante de médecins, **verront le nombre d'internes varier de manière significative d'une année à l'autre**.

Dans ce contexte, **la Sénatrice Lauriane JOSENDE a interpellé Frédéric VALLETOUX, Ministre délégué en charge de la Santé et de la Prévention**, au sujet des conséquences que cette réduction entraînera sur l'Hôpital public, déjà exsangue, dans les Pyrénées-Orientales.

Outre les fermetures successives des urgences de nuit des cliniques privées, en raison d'un manque criant de personnel, l'entière du Territoire fait face à une **grave pénurie de Professionnels de santé** et cela a des conséquences significatives, **notamment pour nos Collectivités**.

« Chaque jour, des Elus me saisissent et me font part de leurs difficultés à trouver des médecins pour soigner leurs administrés. En outre, l'ampleur de la demande et la faiblesse de l'offre de médecins sur notre Territoire amènent les Collectivités à rentrer en concurrence. Ces dernières sont alors dans l'obligation de supporter des charges significatives pour parvenir à la présence de médecins sur leur Commune. »

En conséquence, elle demande au Ministre de prendre des mesures immédiates pour **lancer concrètement l'universitarisation du Centre Hospitalier de Perpignan**.

« Cette évolution représente la seule solution durable pour mon Département, afin de former davantage de médecins sur place et d'augmenter leur présence sur notre Territoire. L'universitarisation du CH de Perpignan est une nécessité pour garantir un bon fonctionnement de notre système de santé et de maintenir un réel accès aux soins pour la population locale. »



laurianejosende@gmail.com



04 68 83 29 84 - 06 83 02 28 57